

UNE COMMUNE DE LA TARENTAISE

VILLAROGGER

Villaroger occupe la rive gauche de l'Isère, en face de Ste-Foy, entre Séez et Tignes. Les villages sont étagés sur des rochers et surmontés par le dôme majestueux du Mont-Pourri (3.782 m.).

La commune mesure plus de 11 km. de long, sur 3 à 4 km. de large. Elle forme deux paroisses : le Chef-lieu et La Gurraz, et se divise en trois sections : Le Mas, le Centre et La Gurraz. Autrefois, le quartier du Mas dépendait en grande partie de Séez. Le village de la Savine appartenait à Ste-Foy ; il fut réuni à Villaroger en 1714, lors de l'érection du village de La Gurraz en paroisse.

Par suite de la déclivité du sol, des avalanches descendent chaque hiver de la montagne, surtout au Chapuis et au Pré-Dernier, et causent de sérieux dégâts aux forêts et aux propriétés. A maintes reprises, elles firent des victimes humaines. Le 12 février 1793, quatre membres de la famille Pondruel sont écrasés dans leur habitation au Châtelet. En mars 1876, deux femmes, Pascal Thérèse et Plottet Charlotte, venant du chef-lieu, sont emportées par une avalanche en arrivant au Planay. Il en fut de même, le 8 mai 1883, pour Emprin Jean-Baptiste, qui gardait ses moutons sur les rives du ruisseau du Moulin, au Chapuis.

Bâtiments communaux. — La paroisse de Villaroger existait en 1258. Peu de communes de la région peuvent revendiquer une aussi haute antiquité. L'église fut restaurée en 1670. Les habitants rendirent les matériaux à pied d'œuvre en corvées. Une souscription est ouverte en vue de réunir les fonds nécessaires. Parmi les souscripteurs, nous relevons : Emprin Joseph pour 60 florins, Jean-Pierre Pascal dit Mosselard pour 30 florins, Jean-Gaspard Emprin pour 20 florins ; tous trois notaires.

« Le 21 décembre 1741, le clocher fut ruiné par la foudre qui est tombée dessus. » Il ne fut réparé qu'en 1752. Les travaux sont adjugés pour le prix de 745 l. En outre, la commune devait fournir tous les matériaux manquant, le tout rendu sur le cimetière.

« L'entreprise consistait à exhausser le clocher de six pieds, descendre et remonter les cloches, placer une croix au-dessus, faire un escalier en bois allant jusqu'aux cloches. »

En 1830, le vent causa des dégâts au sommet de la flèche et au toit du clocher. Il en résulta pour la commune une dépense de 271 fr. La plus ancienne cloche est la deuxième, qui date de 1766 et fut épargnée à la Révolution.

La cure remontait au xvi^e siècle. Elle fut vendue en 1797 à David François, de Séez, qui la céda à Ch. Armand. Le Conseil la racheta en 1818 pour le prix de 1.200 fr., mais le bâtiment était en mauvais état. Un projet de réparations s'élevant à 756 fr. fut approuvé, mais on ajourna les travaux faute de ressources. Le 15 mai 1832, le Conseil s'en occupa à nouveau. Il constate « que cet immeuble, quoique réparé, sera toujours incommode et malsain, soit parce qu'il se trouve dans une mauvaise position, dans l'obscurité et toujours privé du soleil, soit parce qu'il est assujéti à diverses servitudes étant environné de places à fumier dont les égouts pénètrent dans les cours, rendent les murs humides et infectent les appartements ».

Le projet de restauration fut abandonné, on vendit ce bâtiment — le café Arnaud actuel — et on répara le vicariat, autre bâtiment communal qui servit autrefois de mairie et d'école. La restauration du vicariat eut lieu en 1834 et coûta 3.190 fr. De plus, la commune fournit à pied d'œuvre tous les matériaux manquant. Elle se chargea aussi des démolitions et du creusement des fondations.

En même temps qu'il transforme le vicariat en cure, le Conseil fait aménager en mairie la chapelle de St-Roch, qui datait de 1631 et était depuis longtemps abandonnée, dégradée et sans revenus, « pour servir, tant pour l'école qui y est fondée que pour les archives et les assemblées du Conseil ».

Depuis 1880, trois groupes scolaires ont été construits dans la commune, au Chef-lieu, au Plainchamp et à La Gurraz.

Histoire. — Le 4 septembre 1666, les communiens de Villaroger achètent pour 4.000 florins, de Ch.-Emmanuel de Duing, comte de la Val-d'Isère, « tous les biens que ledit seigneur possède rière cette paroisse pour les avoir eus en subastation au banc du droit les 4, 11 et 18 juin de l'année dernière, au préjudice des frères Jean, Pierre et Claude Mosselard ». Arch. com.

Ces derniers étaient en retard dans le paiement des servis dus au comte.

Les habitants de Villaroger ont toujours fait preuve d'un grand esprit d'indépendance : « Le 13 novembre 1729, par devant L. Martin, châtelain de la Val-d'Isère, les syndics et les conseillers de la paroisse déclarent qu'ils n'ont aucune obligation de contribuer aux frais de réception de Monseigneur et de sa suite dans les visites qu'il est en coutume de faire dans son diocèse. »

En 1738, Villaroger compte 130 ménages. Ceux-ci versent des dîmes au curé du lieu et au Chapitre de Moûtiers. Ils doivent des servis au comte de la Val-d'Isère, auquel ils ont déjà versé mille florins en 1690 pour se libérer des droits féodaux qu'ils lui devaient pour la jouissance des forêts et des communaux.

D'après l'ancien cadastre les dîmes de Villaroger s'élevaient à 196 bichets de blé ou 28 setiers — soit environ 249 Dl. Sur cette quantité, le curé recevait 8 setiers et le Chapitre de Moûtiers les 20 autres. Ces dîmes étaient perçues en vertu d'une reconnaissance renouvelée chaque 25 ans. En 1646, le syndic Jean Bal est condamné à 26 florins d'amende pour avoir négligé de remplir cette formalité. (Visite pastorale de 1666.)

En 1775, outre la dîme et le casuel, le curé de la paroisse jouit d'un revenu de 92 l. 16 s., savoir :

Produit de divers actes d'obligation	52 l. 16 s.
Taxe de pâturage	46 l.

La commune s'est affranchie des derniers droits féodaux en 1784 et en 1786 par le versement d'une somme de dix mille francs au marquis de Coudrée, héritier du comte de la Val-d'Isère, et de 392 fr. au Chapitre de Moûtiers.

L'affranchissement coûta 10.500 francs à nos ancêtres, y compris les frais, sans compter les 5.000 florins, soit 3.400 fr., versés au comte avant l'Edit de 1771. On consacra à cette dépense les fonds ci-après :

Produit d'une surimposition, de 1772 à 1784.	2.140 fr.
Prix d'une vente de bois aux mines de Peisey.	5.252 fr.
Emprunt	1.000 fr.
Pour le surplus, 82 particuliers versèrent leur quote-part à proportion de leur taille, ci	1.318 fr.
Les autres supportèrent une surimposition de 20 sous par livre de taille, ci	790 fr.
Arch. départ. 997, C.	

Bureau de Bienfaisance. — Un bureau de bienfaisance existe à Villaroger depuis le xvi^e siècle. Au début il portait le nom de : « Confrérie du S^t Esprit. »

Son revenu consistait en diverses parcelles de terrain sises au village du Planay et provenant de dons particuliers.

Le 26 juin 1671, le syndic accense à Maurice Mousselard, du Planay, tous les biens dépendant de la Confrérie du St-Esprit, rière du Planay, consistant en terres, prés, feuillages et autres fonds pour neuf ans.

Pendant ce temps, ledit Mousselard payera la taille, la dîme selon la forme accoutumée et en outre quatorze bichets de seigle par année, à la fête de St André.

« Fait et passé à Villaroger, sur la place commune, proche la pierre de la taille. »

« Le 21 juillet 1697, le syndic alberge à honorable Joseph feu Jean-Pierre Pascal-Mousselard, dudit lieu, tous les biens dépendant de la Confrérie du St-Esprit pour la cense annuelle et perpétuelle de dix-neuf bichets de seigle hivernal, mesure du pays, capable et recevable, délivrables à chaque fête de St André. » (Emprin, notaire.)

Les détenteurs du « bien des pauvres » passent une nouvelle reconnaissance, à Ste-Foy, le 13 septembre 1763, par-devant le juge Durandard.

Dans ce document, il est question du Pré du St-Esprit, entre Villaroger et Hauteville-Gondon.

En résumé, jusqu'en 1792, pendant une période de plus d'un siècle et demi, une certaine quantité de seigle est distribuée chaque année aux familles les plus nécessiteuses de la paroisse. Sous le régime français, par suite des troubles de la guerre, cette distribution devint irrégulière.

Après 1816, le service fut réorganisé ; toutefois, la distribution en nature fut remplacée par un secours en argent.

Par décision du Sénat de Savoie, en date du 3 février 1825, le Conseil de Charité remplace la Confrérie du St-

Esprit. Le Conseil de Charité fut installé le 26 janvier 1826. Il est ainsi constitué : Albriet, curé ; Pascal-Md Joseph, syndic ; Jean-Baptiste Arnaud, François Emprin et Pierre-Joseph Marmottan.

En 1860, le Conseil de Charité devint : Bureau de Bienfaisance. Son revenu est de 126 fr. Actuellement, par suite de quelques donations nouvelles et de l'attribution du bien des Fabriques, il est de 297 fr.

Les Ecoles. — Par acte du 28 janvier 1775, Chapel, notaire, « Charles Favre, de Bourg-St-Maurice, donne un capital de mille livres pour fonder pendant trois mois chaque hiver une école à Villaroger en faveur des enfants du sexe masculin ».

En 1790, la somme ci-dessus était prêtée à divers particuliers qui en versaient le revenu au vicaire, alors chargé de ladite école.

En 1829, il y a deux écoles à Villaroger, celle des garçons, qui continue à fonctionner à l'aide du revenu de la fondation Favre, et « celle des filles, payée par les parents qui y envoient leurs enfants et par les revenus de quelques fondations qui ne sont pas encore suffisantes pour faire face à toutes les dépenses ». Arch. com.

En 1860, nos écoles deviennent annuelles.

Après 1880, des classes de hameaux sont ouvertes à La Gurraz, au Plainchamp et au Planay.

Celle-ci, par suite de son faible effectif, a disparu au cours de la dernière guerre.

La Révolution. — En 1792, J.-M. Udry est curé de Villaroger ; il émigre en Piémont le 12 avril 1793. Il revint le 19 août suivant, à la suite de l'armée du duc de Montferrat, mais ce fut pour peu de temps. L'exercice du culte resta suspendu de 1794 à 1803.

Pendant ce temps, une équipe de missionnaires parcourut la région, se retirant dans des coins reculés : Villaroger, Sééz, Ste-Foy.

Le 25 juin 1795, Rd Chevallier administre le baptême dans la chapelle du Planay à des enfants nés depuis 1793. D'après la tradition, il vivait caché dans un grenier, à l'extrémité orientale du village. En cas de danger, il trouvait un refuge dans la forêt voisine. Sa présence dans la vallée était connue. Le 14 juin 1795, le commissaire Carrelli écri-

vait au commandant de la place de Séez : « Je vous invite à faire exécuter les décrets contre le prêtre Chevallier, réfractaire. Faites-le arrêter et conduire de brigade en brigade à la prison de Chambéry. Il réside d'ordinaire dans la vallée de Ste-Foy. Il se retire aussi chez les citoyens J.-B. Revial du Noyeraï et Pierre Servonnet de Séez. »

Le curé Udry rentra dans sa paroisse en juin 1797, et ne la quitta plus. Suivant la saison, il vivait tantôt caché dans les chalets des montagnes, tantôt dans des maisons isolées sises à mi-coteau, où il était ravitaillé par des personnes amies. Il resta longtemps caché dans le quartier du Mas. A Ronnaz, on montre encore le grenier où il disait la Messe. Là aussi, en cas d'alerte, il pouvait se retirer dans la forêt. La maison d'Alexandre Emprin, au Replat, lui servit également maintes fois de refuge, car elle contenait un réduit souterrain dont l'ouverture, fermée par une trappe, était facile à dissimuler. Il en était de même dans les maisons situées au-dessus du Pré-Dernier : Lonzagne, Pichet, Grangetta.

« Le 10 fructidor, an V, l'agent municipal de Villaroger, vu l'arrêté du 9 thermidor dernier, ainsi que celui de l'administration du canton de Ste-Foy en date du 3 courant qui charge les agents municipaux de faire la recherche des titres relatifs aux bénéfices des curés laissés dans les cures, sacristies ou entre les mains des officiers municipaux en fonctions lors de la cessation de l'exercice du culte, a, au son de la cloche, convoqué l'assemblée des habitants de la commune, notamment les anciens officiers municipaux auxquels il a fait part de sa mission et invités à lui donner les renseignements les plus précis sur les titres dont il s'agit. Lesquels lui ont répondu que tous les titres formant la dotation de la cure sont restés déposés dans l'église, renfermés dans une armoire servant d'archives, mais que, vu le peu de locaux qui restaient dans l'endroit pour le logement des troupes qui étaient nombreuses, ils ont été obligés de les loger dans l'église, que l'armoire a été brisée par les volontaires et brûlée, qu'on ne s'est aperçu de cette dilapidation qu'après le départ des troupes et qu'on n'a trouvé des susdits titres que des lambeaux, dans l'église et aux environs, ainsi que le constate le procès-verbal de la municipalité en fonction, le 21 germinal, an II. »

Signé P.-A. LUCIAN, *agent municipal.*

Mon grand-père m'a souvent raconté qu'en 1793-94, Villaroger fut occupé tantôt par les Sardes, tantôt par les Français et, en 1815, par les Autrichiens.

En septembre 1793, une compagnie sarde campait au Pomier, près du village du Pré, lorsqu'un détachement français, venant d'Hauteville et conduit par des gens de la localité, arriva au Replat. Grand émoi chez les Sardes, qui se hâtent de se retirer un peu plus bas, hors de la portée des balles ; néanmoins, il y eut quelques morts. En voyant l'ennemi se retirer précipitamment, le chef du détachement français aurait dit : « Tirez en l'air : ce sont des hommes comme nous. »

Voilà bien l'esprit de la Révolution.

Pendant toute cette période, les habitants de Villaroger sont souvent requis pour porter du bois, du foin ou de la paille soit à Sainte-Foy, soit au fort de la Traversette.

En 1795, Villaroger — ou Roc-Vert — est rattaché à Ste-Foy, devenu Valamont ; le mariage dura près de six ans.

L'âme des idées françaises à Villaroger, en 1792, ce fut Pierre-Ant. Lucian, fils de Joseph, né le 15 janvier 1750, qui épousa Marie-Françoise Recordon en 1770 et mourut en 1831. Il habitait vers le fond du village du Chef-lieu et fut successivement agent municipal, agent national, puis maire de la commune. Il laissa la réputation d'un homme serviable, intelligent et d'un véritable ami du progrès.

Parmi les autres notabilités de l'époque, citons : Jean-Pierre Arnaud, premier maire de Villaroger ; Jean-Antoine Pascal-Mousselard, mon arrière grand-père, agent national de l'an II ; Alexis Emprin, agent national de l'an V ; Maurice Emprin, agent national de l'an VII ; Maurice Lucian, secrétaire.

Dans une délibération de la commune de Valamont — Ste-Foy —, en date du 21 septembre 1793, il est question « de la section de Roc-Vert — Villaroger —, représentée par P.-Ant. Lucian et Joseph Servonnet ».

A partir de 1810, l'enthousiasme du début a disparu, aussi trouve-t-on dans la commune plusieurs insoumis. On montre encore aujourd'hui, lieu dit « Sous les Roches », une grotte dans les rochers où ils avaient l'habitude de se retirer. Ils ne sortaient que la nuit pour venir chercher de quoi manger. De leur retraite, ils voyaient ce qui se passait dans la vallée de Ste-Foy.

Agriculture. — L'agriculture n'est pas en progrès. Autrefois, la population récoltait à peu près assez de seigle, d'orge, de fèves et de pommes de terre pour ses besoins. Chaque famille avait sa chenevière qui procurait le linge. La laine des moutons fournissait une bonne partie du vêtement. Les prairies étaient arrosées et donnaient beaucoup de foin. On amenait l'eau de l'Arc d'Hauteville au moyen d'un canal qui traversait la forêt. Fallait-il franchir un rocher, l'eau passait dans des chenaux en bois soutenus par des happes en fer.

On voit encore de nos jours des traces de ce canal d'irrigation qui a été maintes fois coupé par des éboulements de terrains.

Aujourd'hui les cultures ont diminué, le chanvre a disparu, les prairies non arrosées ont une tendance à se changer en broussaille ou en forêt. Aussi, bien que la population ait diminué d'un tiers, comme elle préfère le pain frais du boulanger au pain noir de jadis, la récolte en céréales est épuisée en 6 ou 8 mois. Il se consomme actuellement plus de café en une semaine que dans un an, il y a un demi-siècle. Il en est de même pour le vin. On a voulu adopter le genre de vie de la ville sans en avoir les moyens. C'est la principale cause de l'émigration.

Bien qu'on ait transformé beaucoup de champs en prés artificiels, comme le rendement des prairies est faible, la quantité du bétail a également diminué. Les statistiques agricoles officielles sont suggestives à ce sujet. En 1757, on trouvait dans la commune 272 élèves — veaux et génisses — 289 vaches et 895 têtes de menu bétail. En 1919, on compte seulement 214 élèves, 240 vaches et 830 chèvres ou brebis.

Il manquait à notre commune une montagne pour mettre son bétail durant l'été, car elle ne possédait qu'une montagne particulière pouvant nourrir 25 vaches et des pâturages de chèvres et de moutons. Cette lacune a été comblée en 1918 par l'achat de la montagne du Truc, sur Bourg-St-Maurice, d'une surface d'environ 150 ha. Malheureusement, cette propriété est un peu loin.

Industrie et commerce. — On trouve à Villaroger, comme dans les autres communes de la Haute-Isère, de l'excellent miel. Cette industrie mériterait d'y être développée.

Une mine de fer oxydé, dit Verneilh, était exploitée à

La Gurraz, au xvii^e siècle. Une avalanche emporta la Fonderie et une partie de la forêt voisine, ce qui fit abandonner cette exploitation.

Il y a 56 ans, il existait dans la commune des maçons, charpentiers, menuisiers, tisserands, tailleurs et cordonniers. Aujourd'hui il ne reste que deux scieurs, un forgeron et quelques bûcherons. Une équipe d'ouvriers en bâtiment a été constituée à La Gurraz par l'adjoint Bonnevie.

Voilà un exemple à imiter, car il dispenserait la population de recourir à la main-d'œuvre étrangère pour la construction et la réparation des maisons et des chemins.

Les moulins et fours banals, dont nos pères étaient fiers, sont presque tous en ruines.

Un canal souterrain, construit de 1915 à 1924, amène les eaux de l'Isère du ruisseau du Mont-Pourri à un réservoir placé sous la Grangetta. Du réservoir, l'eau descend par quatre tuyaux en fonte d'acier et actionne l'usine électrique de Viclaire, l'une des plus importantes de la Savoie. La chute mesure 400 m. de hauteur. M. Piquand, le distingué ingénieur qui fut l'âme directrice de cette entreprise, a bien voulu raconter son histoire — nous la publions ailleurs. Je lui exprime toute ma gratitude.

Améliorations. — Depuis 1860, outre l'achat de la montagne du Truc, la construction des maisons d'école, du chemin d'I. C. n° 84 de Longefoy à Villaroger, de la route de La Gurraz, du C. V. allant du Chef-lieu au Planay par le Pré, on a réalisé le projet d'adduction d'eau potable, depuis longtemps en souffrance.

Il reste à achever le n° 84 au moyen de tronçon réunissant Villaroger à Ste-Foy. Il est triste de constater que, pour franchir les deux kilomètres qui séparent lesdites communes, il faille descendre à Séez et parcourir plus de 12 km. Il faut aussi compléter le réseau vicinal et aménager l'éclairage électrique. L'usine de Viclaire doit fournir le courant, la commune n'a donc qu'à installer la ligne. Ce travail est en voie d'exécution en 1927.

L'élevage constitue la principale ressource des habitants ; la commune tire ses revenus des forêts et de l'usine de Viclaire.

Pendant la dernière guerre, Villaroger a donné 120 défen-

seurs à la France ; 33 d'entre eux sont tombés au champ d'honneur. En voici la liste :

Allamand Edouard.	Eustache Maurice.
Arnaud Maurice.	Marmottan Lucien.
Blanc Gustave.	Mousselard Jean-Baptiste.
Blanc Pierre.	Pascal-Mousselard Edouard.
Bidon Emile.	Pascal-Mousselard François.
Boch Pierre.	Pascal-Mousselard Gilbert.
Bonnevie Damien.	Pascal-Mousselard Julien.
Bonnevie François.	Pascal-Mousselard Théodule.
Bonnevie Pierre.	Plaisance Justin.
Bonnevie-Perrier Adolphe.	Pivot Marie.
Bonnevie-Perrier Maurice.	Recordon Célestin.
Bussoz Alfred.	Recordon Henri.
Cohendoz Théophile.	Servonnet Constantin.
Empereur Pierre.	Sylvoz Maurice.
Empereur-Buisson Edouard.	Sylvoz Paul.
Emprin Jean-Baptiste.	Voiffray Pierre.
Emprin Maurice.	

Parmi les anciennes familles de la commune, nous citons : Arnaud, Bonnevie, Empereur, Emprin, Eustache, Mousselard, Pascal-Mousselard, Recordon, Servonnet.

Notabilités. — Outre un assez grand nombre de notaires et de membres du clergé, Villaroger a donné le jour à quelques personnalités méritant une mention spéciale.

« Le 6 avril 1419, Jean feu Jacques Thomé, de Villaroger, fait donation à l'Hôpital Neuf de Chambéry de tous ses biens meubles et immeubles. » Arch. départ.

En 1524, noble Jean Pascal est secrétaire ducal au château de la Val-d'Isère ; Claude Pascal est châtelain en 1582 ; noble Jean-Baptiste Pascal vend des rentes féodales à Pierre de Duing, en 1615 ; Julien Emprin, de Jean-François, né en 1815, est intendant des Finances en Italie ; Michel Emprin, de Lazare, né en 1810, fonda en 1878 l'hospice de Bourg-St-Maurice (Rullier, notaire).

Depuis 1860, Villaroger a eu pour maire :

1860 Emprin Ch.-Antoine.	1896 Emprin Stanislas.
1863 Emprin François.	1912 Recordon Ch.-Marie.
1878 Arnaud Célestin.	1925 Servonnet Gustave.
1882 Emprin François.	

La section de La Gurraz. — La section de La Gurraz se trouve à 8 km. à l'est du Chef-lieu, dont elle est séparée par des bois et des précipices. Le chemin qui y conduit part de la route nationale n° 202, près du monument Palli, rappelant la mémoire de l'officier italien qui trouva la mort sur les flancs du Mont-Pourri, en voulant traverser les Alpes en avion, au cours de la dernière guerre ; ce chemin descend au Pont de La Grattaz, qui fut maintes fois emporté par les eaux de l'Isère ou les avalanches. Le pont actuel date de 1851. De là, le chemin s'élève par des lacets en pente rapide à travers la forêt, passe au Chazal et débouche près de l'école. Il faut une heure pour aller de la route au village.

De la route de Tignes, La Gurraz présente un aspect curieux et des plus pittoresques. En bas, au fond d'une gorge étroite, mugit et écume l'Isère ; au-dessus, des murailles abruptes de rochers parmi lesquels poussent quelques sapins et mélèzes ; plus haut, une zone bien cultivée, semée de rares bosquets de frênes et d'arôles. Au centre, le village de La Gurraz, adossé à un rocher qui ne le protège pas complètement des avalanches, avec ses maisons disposées en amphithéâtre et très rapprochées.

Le village est dominé par les glaciers de La Martin, au pied du Mont-Pourri, dont les neiges éternelles lancent dans l'espace de splendides cascades. A 11 minutes de La Gurraz, en allant sur la Savine, la montagne présente un escarpement d'environ 200 m. d'élévation. A cette hauteur, la tranche vive du rocher est continuée par la tranche vive des glaciers. A mesure que la glace se forme sur le plateau supérieur, elle s'avance sur le bord du précipice, et, dès que son poids est assez considérable, le bloc se détache et tombe au pied de la montagne dans un creux qui est toujours plein. Là, la glace fond et donne naissance à un torrent dont la source ne remonte pas plus haut. « C'est, dit Despina, une source intermittente de glace qui alimente une source continue d'eau. »

La paroisse. — Par suite de la distance, des mauvais chemins et des neiges, les habitants de La Gurraz ne pouvaient pas se rendre à l'église en hiver, « ce dont souffraient certaines âmes croyantes ».

Pour remédier à cette situation, deux frères, Joseph et Pierre Borrellet, originaires dudit village, négociants à

Turin, où ils s'étaient enrichis, résolurent de faire ériger la section de La Gurraz en paroisse.

Par acte reçu le 21 octobre 1714 par Rapin, notaire, dans la maison de Lucian Uldéric, à Villaroger, Joseph Borrellet reçoit mandat de ses compatriotes « de solliciter la fondation d'une cure au village de La Gurraz, transiger, tant avec le curé qu'avec le syndic et les procureurs de Villaroger qui pourraient former des oppositions et moyens contraires ».

Trois jours plus tard, le 24 octobre 1714, une commission formée de Joseph Borrellet, Combet, curé de Villaroger, Eustache Pantaléon, syndic, Jean Arnod et Uldéric Lucian, procureurs, se rend à l'archevêché de Moûtiers. L'assemblée décide « la désunion du village de La Gurraz de la mère église de Villaroger, attendu la distance dudit village, les accidents et difficultés causés par les avalanches en hiver ».

Ce point acquis, les frères Borrellet font agrandir l'ancienne chapelle, construire un clocher et une cure, meubler et orner le tout, aménager un cimetière. Bientôt la nouvelle paroisse fut créée et pourvue d'un prêtre. Pour compléter leur œuvre, les frères Borrellet dotèrent la nouvelle cure d'un revenu annuel de 500 florins — soit 340 fr. — et de quelques biens. De plus, ils versèrent mille florins à la caisse communale, « dont la rente sera versée chaque année au curé de Villaroger pour l'indemniser du dommage résultant pour lui de la création de la nouvelle cure ».

En 1775, cette rente était de 47 l. Elle lui fut versée jusqu'en 1792. — Arch. départ. 997, C.

Faits divers. — En 1630, la peste causa de grands ravages à La Gurraz. On montre encore aujourd'hui, à l'extrémité occidentale des propriétés, « la balme » où les malades se retiraient pour ne pas propager la contagion.

Dans la nuit du 15 décembre 1871, un incendie éclata au fond du village et ne tarda pas à prendre de grandes proportions, car le vent soufflait avec violence. Toutes les maisons, sauf l'église et un grenier, devinrent la proie des flammes ; deux femmes restèrent sous les décombres.

En juillet 1884, une terrible épidémie de variole désola La Gurraz. Sur 149 habitants que comptait le village, 53 furent atteints, 22 succombèrent. Dès qu'il eut connaissance

de l'épidémie, le docteur Empereur se transporta sur les lieux et parvint à enrayer le mal.

Il existe à La Gurraz, d'après Lelivec, une carrière de grès anthracifère donnant des pierres à meule, une mine de cuivre pyriteux et une mine de fer oxydé dont j'ai déjà parlé.

La terre est bien cultivée à La Gurraz. La population y est laborieuse, attachée au sol natal qu'elle ne quitte pas malgré son inclémençe.

Ad. PASCAL,
Instituteur honoraire.